**FICHE 1.2.1 *(version 2017)***

**ANALYSER LES BESOINS, STRUCTURER LES CRITERES D’ACCES ET DEVELOPPER LES DISPOSITIFS**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 1**  **Axe 2** | **Enjeu : Développer la scolarisation des enfants de moins de trois ans / Accueillir les CP de l’EP+ en classes dédoublées R2017 – progressivement les CP et les CE1 de l’EP et de l’EP+ en classes dédoublées en 2018** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | * Existence d’actions et de classes passerelles à maintenir ou à développer sur les quartiers. * Mais nécessité d’un repérage des besoins par quartiers, de clarifier les critères d’accès pour éviter de mettre ensemble uniquement des enfants en difficulté, * Le développement des actions passerelles sera complémentaire à l’existence de classes passerelles. * Le SDSF pose le principe du développement ciblé des projets "passerelles" et de la mise en place d'un groupe de travail animé par l'EN sur la définition d'un cahier des charges (objectifs, fonctionnement, évaluation …). Un groupe départemental existe déjà. |
| **Objectifs et dynamiques** | * contribuer à la socialisation des enfants et à leur entrée progressive à l'école * valoriser la fonction parentale en recherchant une participation active des parents * permettre un travail pédagogique sur l'enfant en mobilisant des moyens adaptés à son âge |
| **Réalisations attendues** | * Repérer les enfants nécessitant une préscolarisation afin de favoriser la réussite scolaire (difficultés sociales, linguistiques, culturelles, éloignement des familles de la culture scolaire) * Composer un comité par école concernée regroupant l'ensemble des services de la petite enfance (Education nationale, conseillers pédagogiques, directeur d'école maternelle, psychologue, PMI, assistante sociale, élus municipaux, services municipaux de la petite enfance et de l'aide sociale, RE...). Trois objectifs : 1 - définir les critères de sélection du public visé et les modalités de recensement, 2 - repérer les enfants 3- assurer le suivi de ce dispositif. * Mettre en place en parallèle des projets de groupes de paroles / d'entre-aide / d'accompagnement des parents |
| **Effets attendus** | * Favoriser la réussite scolaire des enfants des QPV * Faciliter la séparation mère-enfant * Offrir un lieu d’écoute à des parents quelquefois dépassés. * Faciliter et solliciter les échanges verbaux, travailler au niveau de l’attention portée précocement au développement du jeune enfant, à ses compétences, * réconcilier certaines familles (au vécu scolaire souvent douloureux) avec l’institution scolaire… |
| **Echelle Territoriale** | L'action se situe à un niveau communal comprenant le quartier de géographie prioritaire. |
| **Animateur** | L'Inspecteur de l'Education Nationale de maternelle et de circonscription pilote ce projet et coordonne la concertation avec les différents interlocuteurs. |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | les partenaires :Centre Médico-psychologique, Protection Maternelle et Infantile, CAF, Maison des solidarités... Structures municipales petite enfance, centres sociaux  Les dispositifs  -EN : affectation d'un enseignant  -Commune : affectation d'un ATSEM voire un éducateur de jeunes enfants,  -commune : mise à disposition d'une salle, du matériel pédagogique et du mobilier.  Dispositif de réussite éducative, Lieu d'accueil Enfant Parent... |
| **Financements mobilisables** | * Education Nationale, ville. * recherche de subventions auprès de la CAF, du Conseil départemental notamment |
| **Calendrier** | Pour une ouverture en septembre de la classe TPS, il convient de réunir l'ensemble des acteurs en janvier. |
| **indicateurs de réalisation** | * Nombre d'enfants accueillis en TPS, * Régularité de la fréquentation, * Implication des parents dans la vie de la classe, |
| **Indicateurs d’effets** | * les progrès des enfants * l’intégration facilitée en maternelle * l'évolution de la relation des parents avec l'école |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | Lien avec la fiche 1.2.5 |